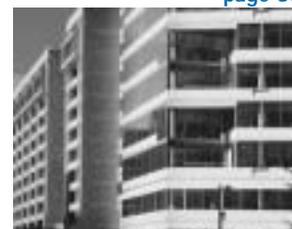


Le FMI recentre ses travaux sur le secteur financier

page 35

Réagissant aux mutations de l'économie mondiale et à la nécessité de recentrer le travail du FMI sur les marchés financiers et des capitaux, le Directeur général, Rodrigo de Rato, a annoncé la fusion de deux départements en un seul qui sera «un pôle d'excellence sur le secteur financier, les marchés des capitaux et la politique monétaire». Un nouveau comité consultatif assurera la participation étroite de la direction au travail de l'institution dans le secteur financier.



Michael Spindler/FMI

Un prix Nobel pour le développement durable

page 37

Pour certains, le développement durable est un luxe que ne peut se permettre un pays pauvre, ce que conteste la Kényane Wangari Maathai, lauréate 2004 du prix Nobel de la paix. Ayant mobilisé les femmes au sein du Green Belt Movement pour planter plus de 30 millions d'arbres en Afrique, M^{me} Maathai poursuit sa lutte au parlement kényan. Dans un entretien avec Lynn Aylward du FMI, elle souligne le rôle de la démocratie, de la conservation et de la bonne gouvernance dans le développement.



Wangari Maathai/Newscom

Pérenniser les gains de la mondialisation financière

page 42

Grâce à l'intégration financière et au climat favorable qui prévaut sur le marché financier mondial, les économies émergentes ont amélioré leur financement extérieur et leur position budgétaire et emprunté davantage à l'étranger. Mais une étude du FMI constate que si l'amélioration des fondamentaux a joué un rôle important dans certains pays, la récente baisse du déficit budgétaire dans d'autres résulte de la conjoncture propice. Pour ces derniers, un retournement conjoncturel pourrait effacer les gains, d'où la nécessité de renforcer les politiques économiques en adoptant d'autres réformes structurelles.

L'influence grandissante des économies émergentes

page 48

Les pays émergents traversent une longue période de croissance vigoureuse et de faible inflation. Ces pays — et surtout le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine —, qui représentent la moitié du PIB mondial, exercent une nouvelle influence sur l'économie planétaire. S'agit-il d'une «rupture structurelle» avec le passé? Et si tel est le cas, quelle en est l'incidence pour le FMI? Mohamed A. El-Erian, Directeur général du fonds de dotation de l'université Harvard, a examiné ces questions lors d'un récent séminaire de l'Institut du FMI.



Henrik Schmidt/De Gier/FMI

DANS CE NUMÉRO

- 34 Calendrier
- 34 Boussole
- 35 Actualité
Le FMI crée un nouveau département du secteur financier
Oman, République Centrafricaine, Grèce
- 37 Profil
Wangari Maathai
- 40 Gros plan
Envois de fonds au Moldova
- 42 Études
Mondialisation financière
Remboursements de TVA
- 47 Prêts du FMI
PSTE
- 48 Forum
Une «révolution» des marchés émergents?

FÉVRIER

7-9 Programme des Nations Unies pour l'environnement : Forum ministériel mondial pour l'environnement, Dubaï, Émirats arabes unis

8 Forum du livre du FMI, *The Moral Consequences of Economic Growth*, Benjamin Friedman, Washington

8-9 Organisation mondiale du commerce, réunion du Conseil général, Genève

8-9 Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence, Paris

10-11 Réunion des ministres des finances du G-8, Moscou

16-18 Conférence mondiale sur la responsabilité sociale, Vilamoura, Portugal

28-1^{er} mars Séminaire de haut niveau FMI-Institut multilatéral d'Afrique, «Réaliser le potentiel d'investissements rentables en Afrique», Tunis

AVRIL

3-5 Session annuelle de la Banque interaméricaine de développement, Belo Horizonte, Brésil

4-6 7^e conférence scientifique internationale, «Modernisation de l'économie et de l'État», Université d'État-École supérieure d'économie, avec la participation de la Banque mondiale et du FMI, Moscou

5-6 Forum économique mondial sur l'Amérique latine, São Paulo, Brésil

22-23 Réunions de printemps FMI-Banque mondiale, Washington

MAI

3-6 Banque asiatique de développement, Assemblée annuelle, Hyderabad, Inde

20-22 Forum économique mondial sur le Moyen-Orient «Un avenir prometteur : la réalisation du potentiel du Moyen-Orient», Charm el-Cheikh, Égypte

21-22 Assemblée annuelle et Forum des affaires de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Londres

22-23 Forum 2006 de l'OCDE, «Rééquilibrer la mondialisation», Paris

22-27 Assemblée mondiale de la santé, Organisation mondiale de la santé, Genève

31-2 juin Forum économique mondial 2006 sur l'Afrique, «Cap sur la croissance», Le Cap, Afrique du Sud

JUIN

15-16 Forum économique mondial sur l'Asie de l'Est, «Creating a New Agenda for Asian Integration», Tokyo

19-23 3^e forum urbain mondial, Vancouver, Canada

Conseil d'administration

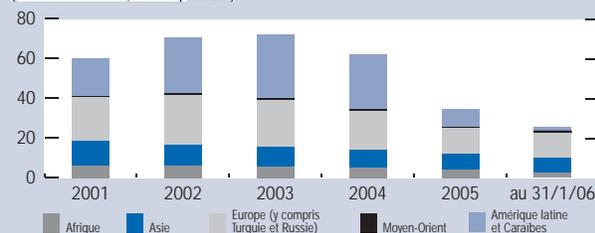
On trouvera un calendrier à jour des réunions du Conseil d'administration du FMI à www.imf.org/external/np/sec/bc/eng/index.asp.

Boussole

Données financières du FMI

Total des crédits et des prêts du FMI, par région

(milliards de DTS; fin de période)



Ressources disponibles du FMI

(capacité d'engagement à un an; milliards de DTS)



Les droits de tirage spéciaux du FMI

Le droit de tirage spécial (DTS) est un avoir de réserve international créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des États membres. Les DTS

Encours des crédits les plus élevés

(milliards de DTS au 31/1/06)

Non concessionnels

Turquie	10,14
Indonésie	5,46
Uruguay	1,61
Ukraine	0,82
Serbie-et-Monténégro	0,60

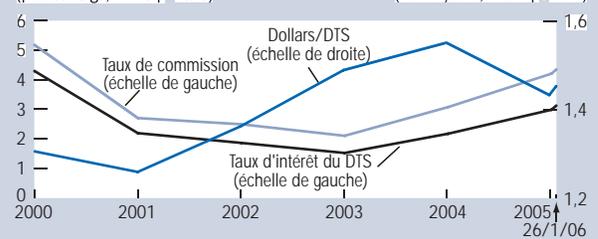
Concessionnels

Pakistan	0,99
Congo, Rép. dém. du	0,55
Bangladesh	0,22
Cameroun	0,19
Yémen, Rép. du	0,18

Taux d'intérêt du DTS

Taux d'intérêt du DTS, taux de commission sur l'encours des prêts non concessionnels et taux dollar/DTS

(pourcentage, fin de période)



sont alloués à chaque État membre en proportion de sa quote-part. Le DTS sert aussi d'unité de compte au FMI et à plusieurs autres organisations internationales. Sa valeur est déterminée en fonction d'un panier des principales monnaies internationales.

Le FMI recentre ses travaux sur le secteur financier

Le 1^{er} février, le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, a annoncé des propositions visant à créer un nouveau département «qui sera un pôle d'excellence sur tous les aspects du travail du FMI dans le secteur financier, les marchés des capitaux et la politique monétaire». Ce département, qui deviendra opérationnel à la mi-2006, résultera de la fusion des actuels Département des marchés des capitaux internationaux et Département des systèmes monétaires et financiers. M. de Rato a aussi annoncé la mise en place du Comité consultatif pour le secteur financier, qu'il présidera, afin de piloter la fusion et de coordonner le travail du FMI sur le secteur financier.

Durant ses soixante années d'existence, le FMI s'est adapté à l'évolution de la situation économique internationale pour répondre aux besoins de ses membres, a déclaré M. de Rato, et «ce défi est rarement aussi important pour l'efficacité future du FMI que dans un contexte d'évolution rapide des marchés des capitaux». Cette restructuration «placera les questions financières au cœur du travail de l'institution



Stephen Jaffe/FMI

M. de Rato : Le nouveau département sera un pôle d'excellence sur le secteur financier, les marchés des capitaux et la politique monétaire.

et mettra mieux notre expertise au service de nos 184 pays membres».

M. de Rato a ajouté : «en fusionnant des activités actuellement dispersées dans plusieurs départements, nous allons améliorer la cohésion de notre travail et utiliser efficacement nos ressources. Je considère cette fusion comme une évolution logique du travail que fait le FMI dans ce domaine depuis quelques années. Je suis particulièrement ravi de constater, en discutant avec nos services ces dernières semaines, que la proposition est appuyée et internalisée».

La décision découle d'un examen approfondi au sein de la direction, y compris dans le Rapport du Directeur général sur la stratégie à moyen terme du FMI, publié en septembre 2005. Elle fait suite à une étude réalisée par un

groupe de travail dirigé par William J. McDonough (voir communiqué de presse n° 05/132).

La recherche d'un directeur pour le nouveau département commencera sous peu. ■

Oman : cap sur la diversification économique et la création d'emplois

Le PIB réel d'Oman s'est accru de 4,5 % en 2004 et 3,8 % en 2005. Malgré la baisse de la production pétrolière, la croissance se poursuit et le pays a réalisé des avancées notables dans la diversification de son économie, a indiqué le FMI dans son bilan annuel. Le surcroît de recettes dû au renchérissement du pétrole a permis de développer les secteurs non pétroliers et de créer des emplois. Ces secteurs ont progressé de 8 % en 2004 et 6 % en 2005 sous l'effet des exportations de produits manufacturés, des BTP et des services, y compris le tourisme.

Le secteur bancaire demeure solide grâce au renforcement du contrôle, à des pratiques de crédit saines et à la vigueur de l'économie. L'«omanisation» de la main-d'œuvre (programme privilégiant l'éducation nationale et la création d'emplois) continue. La privatisation a été accélérée par une loi de 2004 favorisant la participation étrangère au capital des sociétés privatisées; la privatisation partielle de la société de télécommunications (Omantel); et l'agrément d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile.

Le Conseil d'administration a félicité les autorités pour leur stratégie de développement axée sur l'extérieur et leur gestion macroéconomique saine, qui ont permis de développer rapidement les secteurs non pétroliers, de stabiliser le système monétaire et financier, de réaliser d'importants excédents budgétaires et d'accumuler des avoirs extérieurs. Il a recommandé de poursuivre la diversification économique et la création d'emplois, et a salué les mesures visant à promouvoir l'activité du secteur privé et la croissance économique par des réformes structurelles.

Le Conseil a recommandé de renforcer le processus budgétaire en améliorant le suivi des dépenses discrétionnaires et en protégeant les dépenses publiques contre les fluctuations à court terme des cours du pétrole. Il a souligné l'importance de préserver les dépenses d'éducation et de santé, et a salué l'intention des autorités de privatiser les services publics, ce qui permettra de réduire les subventions et d'accroître les dépenses prioritaires.

Le Conseil a salué la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du secteur financier réalisée par le FMI et la Banque mondiale ainsi que l'amélioration du cadre juridique et judiciaire pour une croissance tirée par le secteur privé. Il a félicité les autorités d'avoir privilégié la formation et l'éducation, et les a encouragées à geler temporairement la hausse des quotas d'omanisation jusqu'à ce que la formation soit bien avancée. ■

Oman	2001	2002	2003	Prév. 2004	Proj. 1 2005
	(variation en pourcentage)				
PIB réel	7,5	2,3	1,9	4,5	3,8
PIB réel pétrolier	3,5	-2,1	-5,9	-3,2	-1,5
PIB réel non pétrolier	9,8	4,7	5,8	8,0	6,0
Indice des prix à la consommation	-0,8	-0,2	0,2	0,8	1,9
	(pourcentage du PIB)				
Recettes et dons de					
l'administration centrale	45,6	44,7	45,5	47,5	47,6
Recettes pétrolières	37,1	35,5	35,2	39,1	40,0
Solde budgétaire	8,5	5,4	4,4	4,7	10,5

¹D'après les intentions de politique économique et les projections de PIB réel des services du FMI. Sources : autorités omanis et estimations des services du FMI.

Wangari Maathai

Le développement requiert une démarche globale

En décernant le prix Nobel de la paix 2004 à la Kényane Wangari Maathai, le Comité du prix Nobel a cité «sa contribution au développement durable, à la démocratie et à la paix». Il a souligné en particulier son rôle dans la création du Green Belt Movement, qui a mobilisé les femmes africaines pour planter plus de 30 millions d'arbres, ainsi que sa prise de position courageuse contre l'oppression politique. Encensée pour avoir su concilier «la science, l'engagement social et la politique active», M^{me} Maathai est actuellement députée et Vice-Ministre de l'environnement, des ressources naturelles et de la faune du Kenya. Elle a expliqué à Lynn Aylward, du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, pourquoi elle estime que la paix, la conservation et la bonne gouvernance sont intimement liées et si essentielles au développement.

M^{me} AYLWARD : Comment vous sentez-vous, maintenant que vous faites partie du système en-dehors duquel — et sans doute contre lequel — vous avez travaillé si longtemps?

M^{me} MAATHAI : C'est bon de se retrouver dans le système pour voir comment il fonctionne. Quand j'étais à l'extérieur, j'étais souvent frustrée — il fallait attendre longtemps pour le voir bouger. De l'intérieur, on voit que tous ces problèmes et frustrations subsistent! Je ne suis pas membre du cabinet, et, dans une certaine mesure, le poste de vice-ministre est plus politique qu'opérationnel. Là aussi, j'éprouve de la frustration envers le système. Mais, tout compte fait, mieux vaut en faire partie. Car après tout, il s'agit d'un gouvernement que le peuple kényan a porté au pouvoir.

M^{me} AYLWARD : Vous avez préconisé une approche globale du développement, incarnée par le Green Belt Movement. Qu'entendez-vous exactement par là?

M^{me} MAATHAI : J'aime utiliser l'analogie du tabouret traditionnel africain à trois pieds pour expliquer le développement global. Ce tabouret est fabriqué à partir d'un seul morceau de bois. Ses trois pieds sont sculptés simultanément pour lui assurer une fondation stable. Ils sont semblables aux trois piliers de l'État. Le premier est le développement durable et la répartition équitable des ressources. Le deuxième est la bonne gouvernance, qui permet le développement durable et la répartition équitable des ressources. Et le troisième est la paix, qui doit être entretenue délibérément dans les pays et entre les pays. Si la population jouit de la stabilité et de la sécurité, elle peut innover, créer de la richesse, se développer et mettre en valeur ses ressources. Mais si l'un des pieds est instable ou absent, les ressources, la population, et les relations entre les peuples en pâtissent.



M^{me} Maathai compare les trois pieds de ce tabouret traditionnel africain aux trois piliers de l'État : développement durable, bonne gouvernance et paix.

M^{me} AYLWARD : Y a-t-il du vrai dans le cliché selon lequel l'écologiste, la gauchiste et la championne du développement durable que vous êtes déteste le secteur privé et ne lui fait pas confiance?

M^{me} MAATHAI : Non. Cela nous ramène à l'analogie du tabouret. Quand les trois piliers sont présents, le secteur privé peut prospérer et créer des emplois pour la population. Mais en cas de mauvaise gouvernance par exemple, l'insécurité s'installe, ce qui éloigne les investisseurs et favorise une exploitation insoutenable des ressources.

M^{me} AYLWARD : Comment est né le Green Belt Movement?

M^{me} MAATHAI : En 1974, j'étais présidente de la Kenyan Association of University Women et du Committee of Women of Kenya, et j'enseignais à l'université de Nairobi. Je me préparais pour la toute première conférence des Nations Unies sur les femmes qui devait se tenir en 1975 à Mexico, et j'avais l'intention de me concentrer sur la vive discrimination contre les femmes universitaires au Kenya. Mais les femmes que je rencontrais à la conférence posaient des problèmes très

simples : avoir assez de bois pour préparer les repas de la famille; cultiver du café et du thé et voir le mari recevoir le revenu de la petite exploitation familiale et le partager à loisir.

C'est ce constat qui a donné naissance au Green Belt Movement. Planter des arbres peut paraître simpliste, mais cela a résolu bien des problèmes des femmes : les arbres pouvaient fournir du bois de chauffage, remédier à l'érosion du sol et à la déforestation, offrir des substituts alimentaires par rapport aux plantes évincées par l'agriculture commerciale, générer des revenus, et réduire la pauvreté. J'ai immédiatement fait le lien entre les plaintes initiales des femmes et l'environnement. La plainte concernant le manque de bois de chauffage m'a rappelé ma propre enfance, lorsqu'il n'existait de terres exposées que celles qu'on s'appropriait à cultiver. Ce souvenir m'a inspiré mon premier livre, *The Naked Earth*.



Gianluigi Guercio/AFP/Getty Images

M^{me} Maathai : S'occuper de l'environnement n'est pas un luxe; c'est un impératif.

M^{me} AYLWARD : On a largement souligné le fait que le Green Belt Movement a contribué à responsabiliser les femmes.

M^{me} MAATHAI : En effet. Mais j'en ai tiré une leçon. Dans notre première expérience de plantation d'arbres, j'ai mis à contribution un agent forestier pour apprendre aux femmes comment procéder. Il est arrivé avec plusieurs camions et une pelle rétrocaveuse, des assistants, et un assortiment de terreux variant du sable le plus fin à de petits cailloux. Honnêtement, j'étais dépassée, car ce matériel n'était pas à la portée des femmes. J'ai

donc appris que les technologies trop compliquées ne font pas l'affaire.

M^{me} AYLWARD : Malgré ces débuts cahoteux, le mouvement a pris de l'ampleur. Dans des interviews, vous avez essayé de détourner l'attention du fait que le prix Nobel soit attribué pour la première fois à une femme africaine pour

souligner davantage le fait qu'il soit décerné à une écologiste. Des commentaires?

M^{me} MAATHAI : Je suis vraiment reconnaissante au Comité du prix Nobel d'avoir reconnu le lien entre l'environnement, la gouvernance et la paix. Un pays soucieux du bien-être de ses citoyens (d'aujourd'hui et de demain) est souvent démocratique et respectueux des droits de sa population. Les citoyens peuvent aussi aider considérablement leur gouvernement. Voilà un autre exemple qui illustre l'analogie du tabouret et les interconnexions : pour jouir des biens communs que constituent un environnement sain, une bonne gouvernance nationale et la paix internationale, les citoyens doivent faire preuve de responsabilité individuelle et les pouvoirs publics de responsabilité politique.

M^{me} AYLWARD : Mais certains commentateurs estiment qu'un environnement durable est un luxe. Comprenez-vous leur argument selon lequel il vaut mieux construire une grande usine, accepter une certaine dégradation de l'environnement, créer des emplois et se soucier plus tard de la santé environnementale, une fois qu'un plus grand nombre d'êtres humains mangeront à leur faim?

M^{me} MAATHAI : À l'heure actuelle, le Kenya importe du bois. Il y a cinquante ans, pendant mon enfance, le Kenya avait de vastes étendues de forêts, même si un tiers des terres seulement étaient arables. Nous avions de grandes forêts, mais nous avons choisi de les détruire. Nous aurions pu replanter des arbres, mais nous ne l'avons pas fait. Deux générations plus tard, nous avons besoin d'importer du bois, notamment du Congo. Dans trois ou quatre générations, les forêts congolaises auront peut-être disparu aussi. Où est le luxe dans tout cela? S'occuper de l'environnement n'est pas un luxe; c'est un impératif.

M^{me} AYLWARD : Les milieux universitaires débattent activement de l'efficacité de l'aide, et se demandent par exemple si elle favorise la croissance économique et fait reculer la pauvreté. Ce débat est motivé en grande partie par le bilan décevant de l'aide au cours des cinquante dernières années. D'aucuns pensent que l'aide fonctionne si le gouvernement du pays bénéficiaire est sérieux ou si les institutions sont solides. D'autres suggèrent de disso-

cier les secours d'urgence — certes nécessaires, mais pas forcément pour stimuler la croissance — ou d'attendre plus longtemps l'impact de l'aide sur la santé et l'éducation. D'après votre expérience, l'aide fonctionne-t-elle?

M^{ME} MAATHAI : Elle peut et elle doit fonctionner. Mais pas avec les contraintes que vous évoquez. Dans le discours que j'ai prononcé en 1995 à la conférence de l'ONU sur les femmes à Beijing, j'ai parlé des «goulots d'étranglement» et de la corruption. On m'a sévèrement critiquée — à l'époque, il était trop tôt pour parler de corruption! Mais il importait de souligner la nécessité d'un espace de démocratie pour mobiliser les populations locales, pour établir de bonnes institutions. L'aide est efficace, mais elle ne saurait être une panacée. Si j'ai de l'argent, je peux planter des arbres, mais l'argent en soi ne peut planter des arbres; il incombe aux êtres humains de le faire. De plus, l'argent ne peut empêcher l'érosion des sols, mais les arbres que nous plantons le peuvent. Ce qui m'attriste, malgré les progrès réalisés, c'est que le même discours est encore pertinent aujourd'hui. Avec tout l'argent du monde, on ne peut obtenir de bons résultats dans une situation de mauvaise gouvernance.

M^{ME} AYLWARD : **Que pensez-vous du FMI?**

M^{ME} MAATHAI : Chaque fois que je veux critiquer le FMI, la Banque mondiale ou le G-8, je suis confrontée à la réalité sur le terrain. J'aimerais voir des études attestant que l'allègement de la dette est efficace. Par exemple, j'espère constater les retombées favorables de l'allègement de la dette et de la bonne gouvernance en Tanzanie si ce pays respecte les règles.

J'étais à Gleneagles, où j'ai eu l'insigne honneur de rencontrer les Bono de ce monde. M. Bono est très préoccupé par la pauvreté qu'il rencontre dans ses voyages, et je pense que ça l'attriste d'entendre le FMI, la Banque mondiale et le G-8 affirmer que l'allègement n'atteindra pas nécessairement les personnes qui lui tiennent à cœur.

Je rêve du jour où nous réaliserons d'autres avancées dans la résolution des problèmes de gouvernance, problèmes que les bailleurs de fonds considèrent comme des obstacles à l'utilisation rationnelle des ressources de l'allègement. À ce moment-là, je critiquerai le FMI, la Banque mondiale et le G-8, et je

dirai que ces institutions n'ont pas un visage humain.

M^{ME} AYLWARD : **Comment se passe votre année depuis le prix Nobel? Quels sont vos projets, en plus de vos responsabilités parlementaires?**

M^{ME} MAATHAI : Depuis le prix Nobel, je suis extrêmement occupée. En faisant le point récemment, je me suis rendu compte qu'au cours de l'année, je n'ai pas été de mauvaise humeur; pas une seule fois!

J'ai deux projets. Onze chefs d'État ont convenu de protéger l'écosystème congolais. Ils ont signé un traité dans ce sens, et je les prends au mot. Ils disent qu'ils ont besoin de ressources, mais veulent éviter l'écueil de la mauvaise gestion. Toutes les ressources qu'ils recevront, notamment au titre du désendettement et pour la protection de l'environnement (je l'espère), seront versées dans un fonds fiduciaire géré par un organisme indépendant. Nous espérons ainsi combattre l'exploitation forestière (légale ou illégale) et promouvoir les droits des peuples indigènes habitant la forêt.

En février 2005, lors du deuxième sommet des chefs d'État pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale, j'ai accepté de devenir ambassadrice itinérante pour le bassin du Congo afin de promouvoir la gestion durable de ce site du patrimoine mondial.

L'Union africaine m'a également demandé d'aider à la mise en place d'un organe consultatif comprenant deux représentants de la société civile de chaque pays membre. Il s'agit d'une avancée majeure : amener la société civile à conseiller l'Union et à mobiliser les ressources nationales.

La grande leçon apprise, c'est sans doute le pouvoir mobilisateur du prix Nobel de la paix, le nombre de personnes qu'il stimule. Je rencontre des écoliers qui veulent planter un arbre avec moi, des étudiants qui veulent entendre parler de la gouvernance, et même des hommes qui veulent raconter leur histoire! Le prix que l'on m'a décerné est en fait un message aux jeunes Africaines. J'espère qu'elles se disent : «Si Wangari l'a fait, je peux aussi le faire!» ■

Avec tout l'argent du monde, on ne peut obtenir de bons résultats dans une situation de mauvaise gouvernance....

Je rêve du jour où nous réaliserons d'autres avancées dans la résolution des problèmes de gouvernance, problèmes que les bailleurs de fonds considèrent comme des obstacles à l'utilisation rationnelle des ressources de l'allègement.

Wangari Maathai

Les Moldaves de l'étranger contribuent à bâtir leur pays

Loi de se limiter au commerce international et aux mouvements de capitaux, l'intégration économique s'étend de plus en plus aux mouvements de la main-d'œuvre. C'est le cas au Moldova, où l'émigration à grande échelle et les envois de fonds contribuent nettement à façonner l'évolution économique récente. Une nouvelle étude spéciale du FMI a examiné de près le type de mesures qui permettraient à ce pays de maximiser les avantages des envois de fonds.

Après l'effondrement de l'ex-Union soviétique (ex-URSS), le Moldova a amorcé des mutations profondes pour convertir son économie centralisée en économie de marché. Les perturbations qui en ont résulté ont suscité une forte contraction de la production et des pertes d'emplois massives. Ces phénomènes se sont aggravés en 1998, les contrecoups de la crise financière en Russie ayant affecté particulièrement le Moldova à cause des échanges étroits entre les deux pays. La demande intérieure s'étant effondrée en Russie, les exportations moldaves vers les pays de l'ex-URSS — qui recevaient les deux tiers de ses ventes à l'étranger — ont chuté de 50 % au second semestre de 1998 par rapport à la même période de 1997. La perte cumulée a atteint 10 % du PIB entre 1997 et 1999, et l'on estime que le taux de pauvreté est passé de 47 % en 1997 à plus de 70 % en 1999.

Le pays offrant peu de solutions viables, bien des actifs ont été obligés de chercher du travail à l'étranger pour subvenir aux besoins de leurs familles. De 1998 à 2000, le nombre de Moldaves travaillant à l'étranger a doublé et les envois de fonds sont passés de 122 millions de dollars à

172 millions de dollars. Compléments importants du revenu disponible des ménages, ces apports ont contribué à accélérer la reprise intérieure subséquente.

L'expérience du Moldova jusqu'ici a ceci de frappant que l'émigration persiste malgré une reprise vigoureuse de l'économie nationale (voir graphique, à gauche). Depuis 2000, l'économie intérieure du pays s'est nettement redressée, la hausse cumulée du PIB atteignant 30 % en 2004, mais l'émigration et les envois de fonds n'ont cessé de croître, les nouveaux immigrants bénéficiant de l'appui informel d'un nombre croissant d'expatriés. En 2004, selon les chiffres officiels, les envois de fonds bruts ont atteint 700 millions de dollars, soit près de 27 % du PIB (voir graphique, à droite), niveau élevé par rapport à d'autres pays recevant un volume important d'envois de fonds. Parallèlement, le revenu national brut disponible par habitant (mesure intégrant le revenu net et les transferts venant de l'étranger) a plus que doublé entre 2000 et 2004, avoisinant 1.000 dollars. En outre, la pauvreté a reculé, de 73 % en 1999 à environ 26 % en 2004.

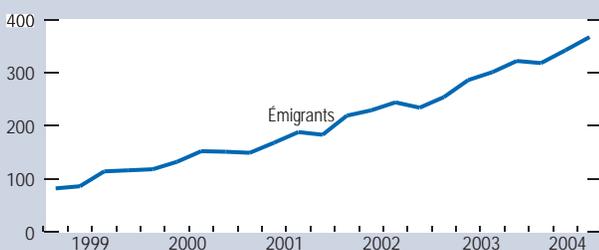
Des flux importants et stables

À la fin de 2004, les travailleurs émigrés moldaves, temporaires et permanents, constituaient 17 % de la population totale du Moldova. Ils envoient au pays une grande partie de leurs salaires, surtout pour aider leurs familles à satisfaire des besoins de consommation de base et pour financer le logement et l'éducation, des montants inférieurs étant consacrés à des activités commerciales. À l'instar des autres pays bénéficiaires, les envois de fonds à destination du Moldova resteront probablement à court terme une source de devises stable et anticyclique. En

Émigration en hausse

Le nombre de travailleurs émigrés augmente malgré l'amélioration de la situation économique intérieure.

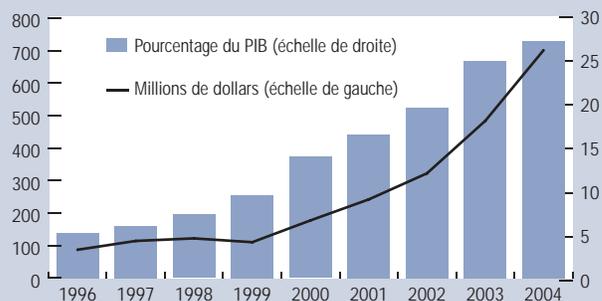
(milliers)



Note : Nombre d'émigrants moldaves déclarés par leurs familles.
Source : Moldova, Département de la statistique et de la sociologie, 2005.

L'essor des envois de fonds

Les envois de fonds bruts au Moldova ont été multipliés par six entre 1996 et 2004.



Source : Banque nationale du Moldova.

outre, les émigrants étant de plus en plus nombreux à s'établir de façon permanente à l'étranger, des facteurs liés au choix de portefeuille pourraient devenir plus importants.

L'émigration et les envois de fonds ont aussi un impact macroéconomique important. Ils stimulent la croissance à travers la consommation des ménages; ils réduisent l'offre de main-d'œuvre et exercent une pression sur les salaires; ils financent un déficit commercial important et en hausse; ils favorisent l'appréciation du taux de change; ils alimentent les pressions inflationnistes; ils contribuent à l'augmentation des recettes fiscales, car la hausse des importations génère un surcroît de recettes de TVA; enfin, ils menacent la viabilité du système de retraite.

L'enquête microéconomique de l'étude confirme en effet que les ménages consacrent l'essentiel de leurs revenus d'appoint aux biens de consommation et à la construction de logements. Ces dépenses ont dopé la demande intérieure à court terme, stimulant la croissance du PIB ces dernières années. Mais pour soutenir la croissance, il faudra mieux équilibrer la composition de la demande globale — en relevant notamment la contribution de l'investissement privé.

Questions de politique économique

Dans le débat public au Moldova, la question de l'émigration et des envois de fonds est souvent abordée sous l'angle du bien et du mal. À plus long terme, il importerait davantage d'étudier les raisons sous-jacentes de ces phénomènes et les politiques y afférentes. En principe, la mobilité accrue du capital et de la main-d'œuvre permet une affectation plus efficace des ressources. Dans ce sens, les Moldaves ont intérêt à disposer d'un plus vaste choix de possibilités d'emploi, au pays comme à l'étranger. Du coup, les choix stratégiques opérés dans trois grands domaines (budgétaire, monétaire et structurel) deviennent essentiels pour maximiser les avantages éventuels de l'émigration et des envois de fonds.

En matière de **politique budgétaire**, le principal défi à court terme est de préserver la stabilité macroéconomique et de résister à la tentation des dépenses conjoncturelles en raison de la bonne tenue des recettes fiscales. Le recul du chômage et l'essor des revenus des ménages attribuables à la hausse des salaires et aux envois de fonds atténuent les pressions en faveur des dépenses sociales. À long terme, le souci de la viabilité budgétaire devient crucial à mesure que le gouvernement fait face aux mutations démographiques et à la perte d'une partie de la population active. À présent, le

régime de retraite par répartition, qui finance les prestations de chômage des retraités actuels avec les cotisations des travailleurs actuels, est mis à rude épreuve, l'exode des travailleurs réduisant la base de cotisation.

La **politique monétaire** joue un rôle clé dans la stabilisation macroéconomique, mais elle doit s'appuyer sur des mesures budgétaires et structurelles pour être efficace. À ce stade, une option raisonnable consisterait à adopter une stratégie axée sur la flexibilité du régime de change — assortie d'une politique de faible inflation, objectif premier de la politique monétaire. Le maintien et l'amélioration de la compétitivité extérieure du Moldova sont intimement liés au but ultime d'accélération du développement économique. Ainsi, la compétitivité doit dépendre à la fois du maintien de la viabilité extérieure et de la capacité du pays à



En Russie, des travailleurs moldaves remplissent les formalités d'immigration.

Vitaly Belousov/Inter-Press Photos

stimuler la croissance en attirant les investissements directs étrangers dont il a tant besoin.

Sur le plan **structurel**, les avantages à court terme des envois de fonds pour l'économie intérieure ne devraient pas occulter la nécessité de réaliser un programme efficace de réformes structurelles. Le problème actuel du Moldova tient au fait que les gens émigrent en grande partie par manque d'opportunités dans leur pays. En somme, les autorités doivent rendre le pays plus attrayant pour la main-d'œuvre et le capital afin de tirer le meilleur parti des ressources (ainsi que des compétences et talents de la population) au profit des générations actuelles et futures. Une amélioration résolue et soutenue du climat des affaires rehausserait l'attrait du Moldova en tant que destination des capitaux étrangers et stimulerait les investissements directs étrangers, qui ont été relativement modestes jusqu'ici. Elle inciterait en outre à consacrer une proportion croissante des envois de fonds à des usages productifs. Cet aspect sera de plus en plus important au fil du temps, car plus nombreux seront les émigrants qui travailleront de façon permanente à l'étranger et envisageront d'investir leur épargne dans le pays hôte. ■

Milan Cuc, Erik Lundbäck et Edgardo Ruggiero
FMI, Département Europe

Des exemplaires de l'étude spéciale du FMI intitulée *Migration and Remittances in Moldova*, par Milan Cuc, Erik Lundbäck et Edgardo Ruggiero, sont disponibles au prix de 25 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions page 48.

Les marchés émergents peuvent tirer parti des retombées budgétaires de la mondialisation

Depuis une dizaine d'années, les économies émergentes ne cessent de s'intégrer aux marchés financiers internationaux. Cette intégration, qui découle de la mondialisation financière, a un impact positif majeur sur le compte de capital et sur la croissance économique des pays. A-t-elle aussi des retombées budgétaires? Selon un nouveau document de travail du FMI, l'intégration financière et la stabilité des marchés internationaux des capitaux ont effectivement contribué à améliorer le financement extérieur et la position budgétaire ces dernières années. Mais la possibilité de détérioration de la situation extérieure rend nécessaire la poursuite des réformes budgétaires.

L'intégration financière a permis à l'ensemble des pays émergents de contracter plus que jamais des emprunts extérieurs. Leur dette publique extérieure nominale en dollars EU a connu une croissance forte dans les années 90 et encore plus forte depuis 2000. Toutefois, la composition de la dette extérieure illustre le mieux l'accès accru au marché : alors que la dette envers les créanciers officiels et les banques est en baisse, la dette obligataire contractée sur les marchés, qui dépend beaucoup plus de la confiance des investisseurs que les prêts bancaires, a augmenté rapidement et constitue désormais une proportion plus importante de la dette extérieure de ces pays qu'à n'importe quel moment au cours des trois dernières décennies.

Amélioration de l'accès au marché

Trois séries de facteurs interdépendants sous-tendent l'amélioration récente de l'accès au marché :

Amélioration des fondamentaux. Bien des marchés émergents ont renforcé leurs variables fondamentales par des politiques macroéconomiques saines, des réformes structurelles axées sur l'épargne et l'investissement, et la réduction des distorsions. De plus, la viabilité de la dette, mesurée par rapport au PIB ou aux exportations, a été renforcée malgré la hausse de la dette nominale. De nombreux pays ont aussi restructuré leur dette afin de réduire le coût du crédit extérieur — en allongeant le profil des échéances et en refinançant les obligations à coût élevé avec des obligations à coût modéré et en gérant mieux les relations avec les investisseurs. Ces améliorations ont permis de revaloriser leur cote ces quatre dernières années, plusieurs pays accédant à la catégorie investissement.

Évolution des marchés financiers. Grâce en partie à l'amélioration des fondamentaux des économies émergentes et à leur influence grandissante dans l'économie mondiale, leur clientèle d'investisseurs s'est élargie et approfondie, y compris les fonds communs de placement et les fonds spéculatifs. Leurs actifs sont de plus en plus considérés comme une catégorie distincte, et les

investisseurs institutionnels — notamment certains des principaux fonds de retraite des pays industrialisés — ont commencé à les inclure systématiquement dans leurs portefeuilles. En conséquence, on s'attend à ce que les flux de capitaux soient plus stables à l'avenir, ce qui réduit le degré de risque de cette catégorie d'actifs, qui devient donc plus attrayante.

Environnement financier mondial exceptionnellement favorable. Ces dernières années, les taux d'intérêt mondiaux ont baissé; les écarts de rendement se sont rétrécis; et les prix des produits de base sont restés élevés, dopant la croissance et les recettes budgétaires dans bien des pays émergents exportateurs nets de produits de base. En outre, l'affaiblissement du dollar EU entre 2002 et 2004 a été sans doute bénéfique à ces pays, dont la dette est libellée en dollars, mais dont les exportations sont largement diversifiées. Le prix de nombreux produits de base étant libellé en dollars, l'impact global d'un recul de cette monnaie peut être ambigu.

De meilleurs résultats budgétaires

D'après une analyse des quarante principales économies émergentes dans quatre régions, les résultats budgétaires ont nettement bénéficié de l'accès accru au marché. La situation varie selon les pays, mais, dans trois régions — Afrique et Moyen-Orient, Europe émergente et Amérique latine —, le pays médian (moyen) a épargné au total 2 % de PIB sur son solde budgétaire entre 2002 et 2005 par rapport à 2001 — c'est-à-dire avant l'amélioration exceptionnelle de la situation financière. L'Asie et le Pacifique font exception à la règle : l'encours de la dette officielle étant moins élevé, l'épargne budgétaire cumulée a été légèrement inférieure à 1 % du PIB.

Cette épargne tient principalement aux faibles taux d'intérêt mondiaux, et plus précisément à l'effet conjugué de la baisse des taux sur la dette à taux variable et sur la nouvelle dette à taux fixe. Par contre, l'épargne annuelle attribuable à la réduction des écarts reste faible jusqu'ici, même si elle est beaucoup plus importante en valeur actuelle nette.

Les fluctuations de taux de change ont eu un impact plus ambigu : entre 2002 et 2005, elles ont réduit en moyenne le service de la dette en Afrique-Moyen-Orient et en Europe émergente, mais l'ont accru en Asie-Pacifique et en Amérique latine. Ce résultat fort surprenant s'explique par le fait qu'en dépit de sa faiblesse globale sur cette période, le dollar EU s'est apprécié par rapport à d'autres monnaies dans certains des pays visés.

Retournement de situation?

Qu'advierait-il de la situation budgétaire des économies émergentes si l'environnement financier devenait moins favo-

nable? Après tout, les taux d'intérêt mondiaux à court terme ont flambé en raison de l'austérité monétaire aux États-Unis, et les taux à long terme pourraient suivre, surtout en cas de vigueur soutenue de la croissance, d'intensification des craintes d'inflation, et de la persistance des pressions à la baisse sur le dollar. La hausse des taux d'intérêt à long terme a été naguère généralement associée à l'accroissement des écarts, et l'on ignore si les prix des produits de base et les taux de change par rapport au dollar EU resteront aussi favorables que par le passé pour bien des marchés émergents.

En simulant l'impact de la hausse des taux d'intérêt mondiaux, de l'élargissement des écarts, de l'affaiblissement du dollar EU et de la hausse des prix des produits de base (par rapport au niveau de référence de 2001) sur la performance budgétaire des quarante économies émergentes, on constate qu'en moyenne, leur déficit budgétaire de 2005 aurait été aussi élevé qu'en 2001 (voir graphique). Si la situation s'est nettement améliorée dans certains cas, elle a empiré dans d'autres. Cela donne à penser que la baisse récente des déficits budgétaires dans de nombreux pays tient davantage à l'environnement financier favorable qu'à une amélioration des résultats budgétaires sous-jacents. En outre, si l'amélioration des variables budgétaires fondamentales est moins importante qu'elle ne paraît, le renversement de la situation financière extérieure risque d'entraîner un effritement de la position budgétaire dans bien des économies émergentes.

L'on craint par ailleurs que les pays les plus vulnérables souffrent le plus d'un changement de l'environnement extérieur, car ils ont tendance à bénéficier le plus d'un climat financier favorable. Cela pourrait être accentué par une aggravation disproportionnée des écarts dans certains cas, les données empiriques indiquant que le rétrécissement des écarts de rendement tient au moins autant à la liquidité qu'aux fondamentaux.

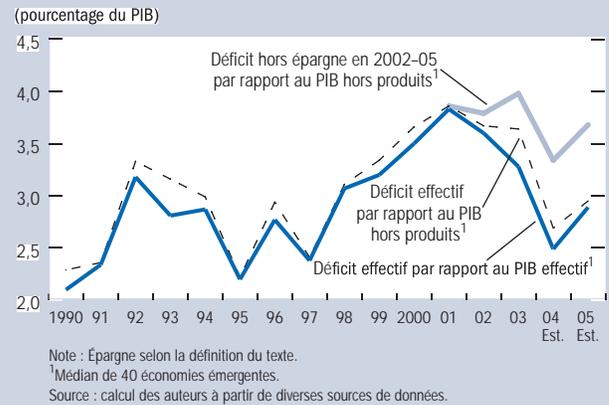
En réalité, l'impact d'un environnement financier mondial moins favorable dépendra de divers facteurs. Par exemple, l'effet d'une hausse des taux d'intérêt peut être atténué dans une certaine mesure par les changements de valeur dus à une éventuelle dépréciation du dollar, et le rapport entre les primes de risque et les écarts peut varier selon le sentiment des investisseurs sur les perspectives à long terme des économies émergentes. En général, cela est important si les taux augmentent surtout en raison d'une activité vigoureuse (qui sous-tendrait la croissance de ces économies), de contraintes liées à l'offre ou de pressions inflationnistes liées au prix. Et même si les conditions devaient se détériorer, bien des pays pourraient, ne serait-ce que pendant un certain temps, tirer parti des améliorations apportées à la structure de leurs bilans ces dernières années.

Pérenniser les avantages

Les pays ayant appliqué de bonnes politiques devraient être capables de mieux affronter un environnement défavorable. Ceux dont les lacunes sous-jacentes se sont peut-être accen-

Des perspectives budgétaires favorables

Un environnement financier favorable a permis aux économies émergentes d'améliorer leurs résultats budgétaires.



tuées et qui ont surtout bénéficié de l'environnement extérieur favorable pourraient profiter de l'occasion pour assainir leurs politiques.

La poursuite des réformes structurelles pourrait aider les pays à pérenniser la situation financière propice. Par exemple, les investisseurs récompenseront peut-être les mesures attestant d'un comportement plus prudent, et les pays qui prennent de telles mesures peuvent s'attendre à des retombées telles que des écarts relativement faibles, même si la situation économique extérieure se détériore.

L'analyse du rapport entre la transparence budgétaire, la notation d'un emprunteur souverain et les écarts de rendement révèle que les pays plus transparents sont mieux cotés et payent un taux inférieur, même en tenant compte des autres facteurs. En matière de transparence budgétaire, on estime qu'en appliquant seulement cinq mesures optimales de plus sur les vingt identifiées (la publication des engagements éventuels par exemple), on obtiendrait une épargne de l'ordre de ¼ de 1 % du PIB en moyenne dans les pays examinés.

À l'évidence, les pays appliquant des politiques avisées bénéficient le mieux de l'intégration financière. Il peut donc y avoir un cercle vertueux de politiques prudentes qui contribuent à promouvoir l'intégration sans accroître les vulnérabilités et à stimuler la performance qui, à son tour, encourage la discipline en matière de politique économique. ■

David Hauner et Manmohan S. Kumar
 FMI, Département des finances publiques

Le document de travail du FMI n° 05/212 intitulé *Financial Globalization and Fiscal Performance in Emerging Markets*, de David Hauner et Manmohan S. Kumar, est disponible au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI.

Remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée : comment remédier au «talon d'Achille» de la TVA

Dans le cadre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'État rembourse aux entreprises la différence entre le montant qu'elles payent sur leurs achats et celui qu'elles perçoivent sur leurs ventes. En principe, le remboursement est simple; mais en pratique, il suscite de sérieux problèmes, y compris des possibilités de fraude et de corruption; en outre, les retards de remboursement sont très préjudiciables aux entreprises exportatrices.

Comment améliorer l'efficacité et l'efficience du remboursement? Un récent document de travail du FMI passe en revue les pratiques actuelles et propose une liste de pratiques optimales.

Le point sur la TVA

Malgré son nom, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'est pas censée s'appliquer à une «valeur ajoutée» en tant que telle; c'est une taxe sur la consommation. Le système permet aux entreprises de compenser la taxe qu'elles payent sur leurs achats de biens et services par celles qu'elles perçoivent sur leurs ventes de biens et services. La TVA est perçue à divers stades de la production. Son avantage réside dans le fait que les recettes sont perçues à toutes les étapes, sans fausser les décisions de production.

Comment fonctionne-t-elle?

- Prenons par exemple une société A, qui vend un produit à 100 dollars (hors taxes) à une société B, laquelle vend son produit à 400 dollars (toujours hors taxes) au consommateur final.
- Admettons que la TVA est de 10 %. La société A fait payer 110 dollars à la société B et verse 10 dollars de taxes à l'État.
- La société B fera payer 440 dollars au consommateur final et versera 30 dollars de taxes à l'État, soit une taxe sur la production de 40 dollars, moins un crédit de 10 dollars au titre de la taxe payée sur ses intrants.
- Au total, l'État perçoit 40 dollars.

Près de 130 pays perçoivent la TVA, qui représente 25 % des recettes fiscales dans le monde. Le remboursement, partie intégrante de la taxe (voir encadré), est également substantiel : plus de 40 % du montant brut de TVA perçu dans bien des pays développés. Dans les économies en développement et en transition d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine, le niveau de remboursement est généralement plus faible (de 2 à 20 %) (voir tableau, page 46).

Pour mieux comprendre les modalités de gestion du remboursement et de résolution des problèmes éventuels, le FMI a examiné l'administration de l'impôt dans un échantillon de 36 économies en développement, émergentes, en transition, et développées. Il a constaté que les niveaux de remboursement sont élevés, mais varient sensiblement selon les régions, et qu'ils sont généralement supérieurs dans les économies avancées et émergentes. À l'échelon régional, ces niveaux sont largement comparables dans les pays ayant un sys-

tème de TVA et une situation économique similaires. Les pays ont tendance à établir au fil du temps un modèle de demande de remboursement, les niveaux étant relativement constants d'une année à l'autre.

Le niveau de remboursement dépend de certains facteurs tels que la nature de l'économie, la conception du système de TVA, le civisme fiscal, l'ampleur de la fraude, ainsi que le système et la culture d'administration de l'impôt. Il est probablement supérieur dans des économies plus ouvertes et plus dynamiques dotées d'un régime fiscal moderne.

L'étude confirme aussi que la plupart des demandes de remboursement (en nombre et en valeur) proviennent des exportateurs. D'ordinaire, quelques gros exportateurs représentent la majorité des trop-perçus remboursés. Dans la plupart des pays développés, le remboursement se fait dans un délai de quatre semaines après réception de la demande, mais ce délai atteint plusieurs mois, voire plus d'un an dans les pays en développement et en transition. Ce retard survient toujours quand l'État a des difficultés financières et quand les objectifs de recettes ne sont pas atteints.

Les délais légaux sont courants, mais rarement respectés, et plus de la moitié des pays examinés ne payent pas d'intérêts sur les remboursements en retard. Dans les économies ouvertes, ces pratiques peuvent miner sérieusement la compétitivité des exportateurs. Si les remboursements de TVA ne sont pas payés aux exportateurs, ou s'ils sont retardés sans intérêts (c'est-à-dire sans que la valeur temporelle de l'argent soit reconnue pour les exportateurs), la taxe est intégrée aux coûts, ce qui rend l'entreprise moins compétitive sur le marché international.

Observation des règles

Les contribuables inscrits peuvent ne pas payer le montant exact de la TVA, pour diverses raisons : erreur, sous-estimation délibérée des obligations, et abus systématique du système de remboursement. De manière générale, les pays estiment qu'il est difficile de mesurer l'ampleur du problème, mais les déperditions sont considérables. L'incidence de la fraude et de l'évasion fiscales est

similaire d'un pays à l'autre, mais les mesures correctives ne le sont pas (voir encadré). D'après l'étude, ces mesures varient : actions visant à infléchir le comportement des contribuables, systèmes plus importuns, et règles applicables à tous les contribuables, bons ou mauvais. Les deux tiers des répondants ont recours à l'évaluation du risque dans le traitement des demandes de remboursement, évaluation dont la portée et la précision sont très variables.

Un quart des répondants ont en outre un dispositif légal pour vérifier chaque demande de remboursement avant le paiement. Même ceux dépourvus d'un tel dispositif vérifient souvent toutes les demandes à titre administratif. Un tiers des pays n'ont pas de programme d'audit de la TVA. Un quart de ceux disposant d'un tel programme privilégient l'audit préremboursement.

De façon plus générale, l'étude a constaté que bien des pays en développement et en transition n'appliquent pas de bons programmes d'audit. Pourquoi? Les répondants ont invoqué : la pénurie d'auditeurs très qualifiés et bien rémunérés; de la part des autorités, la crainte d'une collusion entre les contribuables et les auditeurs; une préparation insuffisante de l'application de la TVA, l'impact d'un mauvais programme d'audit n'étant sans doute pas évident; le manque d'appui politique solide à l'administration fiscale; et l'absence d'un cadre juridique et judiciaire approprié.



Frank Rumpenhorst/Newscom

Une taxe sur la valeur ajoutée est perçue à divers stades de la production. Les sociétés — comme cette usine automobile en Allemagne — la payent au cours de leurs activités et obtiennent ensuite un remboursement de l'État.

Solutions optimales

Au demeurant, les administrations fiscales efficaces ont trouvé des moyens d'assurer l'efficacité et l'efficience de leur processus de remboursement. Elles se distinguent par leur capacité de différencier les contribuables ayant l'habitude de respecter les règles et ceux aux antécédents médiocres ou obscurs. En outre, elles soumettent les demandes à haut risque à un audit préremboursement et les demandes à faible risque à un audit postremboursement, et elles appliquent des critères permettant de déterminer la portée éventuelle du risque-recettes afférent à chaque demande de remboursement.

Que doivent faire les pays en développement et en transition, qui ont souvent des contraintes de ressources, pour établir des systèmes plus efficaces de remboursement de la TVA? On trouvera ci-après des pratiques optimales qui conviennent particulièrement à ces pays :

- **Maintenir un nombre de contribuables réaliste qui soit gérable pour l'administration fiscale.** Un pays doit fixer un seuil élevé d'enregistrement de la TVA pour doter son administration fiscale de la capacité de gérer un certain nombre de contribuables et d'assurer les remboursements dans un contexte d'autocotisation.

- **Assujettir les demandes d'inscription à une preuve d'identité et à d'autres vérifications de base** pour empêcher les exportateurs fictifs d'intégrer le système de la TVA et de voler des fonds par le biais du système de remboursement.

- **Établir des systèmes de prévision et de suivi efficaces pour anticiper les niveaux de**

Fraude et évasion de TVA

La fraude et l'évasion fiscales peuvent prendre diverses formes :

Gonflement du montant des demandes de remboursement. Le plus simple consiste à créer de fausses factures pour des achats jamais effectués. On sait en effet que le crime organisé crée des sociétés dans le seul but de fabriquer des factures et de les vendre à des personnes désireuses de frauder le fisc.

Sous-déclaration des ventes. C'est la façon la plus courante d'éviter la TVA, surtout pour les petits opérateurs du secteur des services, où les intrants imposables sont mineurs par rapport aux ventes imposables.

Négociants fictifs. Création de sociétés fictives qui s'inscrivent à la TVA et donnent l'illusion de vendre des biens et services. Un stratagème courant consiste à produire de fausses factures d'exportation de biens inexistantes, et de demander ensuite un remboursement de la TVA.

Ventes nationales déguisées en exportations. Les commerçants vendent des biens sur le marché intérieur mais réclament un remboursement avec une fausse facture d'exportation.

Autres formes de fraude et d'évasion. Accords de troc cachés aux autorités; négociants assujettis, mais non inscrits à la TVA; biens importés illégalement et sur la vente desquels la TVA a été perçue, mais non versée à l'État.

remboursement et mobiliser des ressources suffisantes pour honorer toutes les demandes de remboursement légitimes.

Les autorités doivent être capables de prévoir, avec un certain degré de certitude, le montant qu'elles pourraient raisonnablement s'attendre à rembourser dans l'année.

- **Traiter les remboursements dans un délai raisonnable (par exemple, dans les trente jours après réception de la demande).** Le délai réglementaire peut être prorogé dans des cas particuliers, et l'administration fiscale doit rendre compte au public de sa performance en matière d'observation des délais.

- **Payer des intérêts sur les remboursements en retard** afin de compenser les contribuables ayant soumis des demandes légitimes pour les avoir privés de leurs fonds de roulement.

- **Compenser le trop-perçu par les arriérés de la TVA et des autres taxes,** sauf quant un montant en souffrance fait l'objet d'un contentieux véritable. Dans cette optique, il faudrait mettre en place les systèmes nécessaires à la comptabilité des contribuables et à la gestion de la dette.

- **Rembourser toujours rapidement le trop-perçu aux exportateurs** ou aux entreprises exportant l'essentiel de leur production (par exemple, celles dont au moins 50 % du chiffre d'affaires provient des ventes à l'exportation). Au

La valeur des remboursements de TVA varie largement selon les pays et les régions

Les remboursements varient de près de 40 % en Europe à moins de 10 % en Asie et en Afrique.

	Moyenne ¹
(pourcentage du recouvrement brut de la TVA)	
Canada	50,3
Union européenne	38,1
Europe de l'Est	36,8
Nouvelle-Zélande	35,5
Pays de l'ex-Union soviétique	29,6
Amérique latine	17,4
Moyen-Orient	16,2
Asie (sauf Singapour) ²	7,0
Afrique (sauf Afrique du Sud) ²	6,0

¹Remboursement moyen sur quatre ans (1998 à 2001).

²Le recouvrement brut de la TVA est de 54,3 % à Singapour et de 39,4 % en Afrique du Sud.

Sources : réponses à l'enquête du FMI, estimations des services du FMI, et *Perspectives de l'économie mondiale*.

besoin, d'autres contribuables peuvent être tenus de reporter leur trop-perçu pour six mois.

- **Faire de la vérification des demandes un volet d'un plus vaste programme** d'audit visant à couvrir largement les contribuables et l'observation des règles. L'audit pré-remboursement doit se limiter aux cas à haut risque (par exemple, la première demande d'un nouvel inscrit), les cas à faible risque devant être soumis à un audit sélectif postremboursement.

- **Accorder un traitement préférentiel aux exportateurs réguliers ayant de bons antécédents d'observation des règles.** Certaines administrations fiscales assignent un niveau de remboursement approuvé dans leurs systèmes informatiques pour les contribuables respectant leurs obligations et les bonnes pratiques comptables. D'autres classent les demandeurs selon leurs antécédents et leur degré de risque. Les demandeurs à faible risque reçoivent des remboursements automatiques, souvent quelques jours après avoir soumis leur demande. Certains contribuables à haut risque sont tenus de justifier leur demande.

- **Appliquer systématiquement des sanctions appropriées aux contribuables qui soumettent des demandes de remboursement fallacieuses** ou qui ne respectent pas les exigences comptables. Les cas de fraude doivent faire l'objet de poursuites pénales.

- **Établir une procédure d'appel permettant aux contribuables d'en appeler des décisions de retenue des fonds.** Cet appel doit être examiné par un tribunal indépendant et tranché rapidement.

- **Fournir aux contribuables des informations précises sur leurs droits et obligations et sur les procédures de soumission d'une demande de remboursement.** Les formulaires de déclaration et de remboursement de la TVA doivent être simples, clairs et faciles à remplir. ■

Le document de travail du FMI n° 05/218 intitulé *VAT Refunds: A Review of Country Experience*, de Graham Harrison et Russell Krelove, est disponible au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI (pour commander, voir instructions page 48). Le texte intégral peut aussi être consulté sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Commentaires, suggestions, questions?

Nous aimerions connaître l'opinion de nos lecteurs. Si vous avez des commentaires sur les articles du *Bulletin du FMI*, des sujets que vous souhaiteriez nous voir traiter ou des questions sur la publication, veuillez nous adresser un courriel à IMFSurvey@imf.org ou une lettre à

IMF Survey
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431

Allégement de la dette des PPTE (au 26 janvier 2006)

État membre	Point de décision	Point d'achèvement	Montant engagé	Montant décaissé ¹
(millions de DTS)				
Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)				
Au titre de l'initiative lancée en 1996				
Bolivie	Septembre 1997	Septembre 1998	21,2	21,2
Burkina Faso	Septembre 1997	Juillet 2000	16,3	16,3
Côte d'Ivoire	Mars 1998	—	16,7 ²	—
Guyana	Décembre 1997	Mai 1999	25,6	25,6
Mali	Septembre 1998	Septembre 2000	10,8	10,8
Mozambique	Avril 1998	Juin 1999	93,2	93,2
Ouganda	Avril 1997	Avril 1998	51,5	51,5
Total initiative PPTE originelle			235,3	218,6
Au titre de l'initiative PPTE renforcée de 1999				
Bénin	Juillet 2000	Mars 2003	18,4	20,1
Bolivie	Février 2000	Juin 2001	41,1	44,2
Burkina Faso	Juillet 2000	Avril 2002	27,7	29,7
Burundi	Août 2005	Flottant	19,3	0,1
Cameroun	Octobre 2000	Flottant	28,5	11,3
Congo, Rép. dém. du	Juillet 2003	Flottant	228,3 ³	3,4
Éthiopie	Novembre 2001	Avril 2004	45,1	46,7
Gambie	Décembre 2000	Flottant	1,8	0,1
Ghana	Février 2002	Juillet 2004	90,1	94,3
Guinée	Décembre 2000	Flottant	24,2	5,2
Guinée-Bissau	Décembre 2000	Flottant	9,2	0,5
Guyana	Novembre 2000	Décembre 2003	31,1	34,0
Honduras	Juin 2000	Avril 2005	22,7	26,4
Madagascar	Décembre 2000	Octobre 2004	14,7	16,4
Malawi	Décembre 2000	Flottant	23,1	11,6
Mali	Septembre 2000	Mars 2003	34,7	38,5
Mauritanie	Février 2000	Juin 2002	34,8	38,4
Mozambique	Avril 2000	Septembre 2001	13,7	14,8
Nicaragua	Décembre 2000	Janvier 2004	63,5	71,2
Niger	Décembre 2000	Avril 2004	31,2	34,0
Ouganda	Février 2000	Mai 2000	68,1	70,2
Rwanda	Décembre 2000	Avril 2005	46,8	50,6
São Tomé-et-Príncipe	Décembre 2000	Flottant	—	—
Sénégal	Juin 2000	Avril 2004	33,8	38,4
Sierra Leone	Mars 2002	Flottant	98,5	66,0
Tanzanie	Avril 2000	Novembre 2001	89,0	96,4
Tchad	Mai 2001	Flottant	14,3	8,6
Zambie	Décembre 2000	Avril 2005	468,8	508,3
Total initiative PPTE renforcée			1.622,5	1.379,1
Total général			1.857,8	1.597,7

Définitions

Point de décision : Point auquel le FMI décide si un État membre remplit les conditions requises pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative PPTE (normalement au vu des résultats obtenus au terme d'une période initiale de trois ans) et détermine le montant de l'aide qui sera engagée.

Point d'achèvement : Point auquel le pays reçoit sans autres conditions le reliquat de l'aide engagée au point de décision. Dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, le point d'achèvement est dit «flottant», car il dépend de la mise en œuvre des principales réformes structurelles convenues au préalable.

¹Comprend les intérêts sur les sommes engagées au titre de l'initiative PPTE renforcée.

²Équivalant à la somme de 22,5 millions de dollars engagée au point de décision, au taux de change en vigueur le 17 mars 1998.

³La somme engagée est équivalente au reliquat de l'aide PPTE de 337,9 millions de DTS, déduction faite de 109,6 millions de DTS représentant l'élément concessionnel du décaissement d'un prêt au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance après l'apurement des arriérés de la République démocratique du Congo à l'égard du FMI le 12 juin 2002.

Source : Département financier du FMI.

Les marchés émergents sont-ils en train de transformer l'économie mondiale?

L'expansion récente des économies de marché émergentes n'a pratiquement pas de précédent, eu égard à sa durée. Cette période extraordinaire de croissance, de faible inflation et d'absence de crise de balance des paiements marque-t-elle une transformation profonde de l'économie mondiale, une «rupture structurelle» avec le passé? Et si tel est le cas, quelles en sont les implications pour le FMI?

Lors d'un séminaire de l'Institut du FMI, Mohamed A. El-Erian (ex-Directeur général, Pacific Investment Management Company; actuel PDG de Harvard Management Company, le fonds de dotation de l'université Harvard) s'est penché sur ces questions dans le cadre d'une revue de l'évolution récente des marchés des capitaux internationaux.

Rupture avec le passé

Les pays émergents représentent actuellement près de la moitié du PIB mondial. M. El-Erian s'est appesanti sur le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, dont les perspectives de croissance sont encore bonnes, dont les liens commerciaux ne cessent de s'approfondir, et dont les exportations gagnent en valeur ajoutée. Ces pays appliquent des politiques plus avisées, ont des systèmes financiers plus sains, et diffusent de meilleures données. Selon M. El-Erian, cette rupture structurelle avec le passé a fait voler en éclats les barrières à l'entrée sur le marché, permettant à ces pays d'acquérir une nouvelle influence dans l'économie mondiale.

Les agences de notation ont relevé à maintes reprises la cote des pays émergents, ce qui témoigne, selon M. El-Erian, d'une nette amélioration de leur croissance. Tout semble indiquer que nous vivons «une révolution importante et vigoureuse», a-t-il déclaré. L'instabilité semblait affliger davantage les pays émergents; mais récemment, les pointes au niveau des écarts de rendement de leurs obligations

souveraines ont été induites par des facteurs extérieurs. Cela donne à penser que les investisseurs constatent un renforcement des fondamentaux économiques et financiers de ces pays. Il est cependant trop tôt, a poursuivi M. El-Erian, pour savoir s'il s'agit d'une nouvelle réalité ou d'un classique surajustement fondé sur des attentes trop optimistes de la part des investisseurs.

Force est de constater que les consommateurs des pays émergents ne réagissent pas encore à ces mutations par une hausse des dépenses. M. El-Erian a attribué l'attitude «relativement insaisissable du consommateur asiatique» à des politiques nationales conçues pour le «brider». Les États-Unis demeurent

les principaux consommateurs, et, contre toute logique, les pays émergents restent des épargnants.

Et le FMI dans tout cela?

Si une rupture structurelle est en cours, quel doit être le rôle du FMI? Selon M. El-Erian, le FMI doit être perçu comme un conseiller fiable et non comme une source de financement. Pour ce qui est du rôle global de l'institution sur les marchés des capitaux internationaux, la gestion des risques revêt une importance capitale. M. El-Erian a estimé

que le FMI doit multiplier les missions dans les pays pour résoudre plus systématiquement ces problèmes et par souci d'ouverture. Il devrait donc d'abord être à l'écoute des pays au lieu de s'en tenir *mordicus* aux documents d'information sur les missions. Contrairement aux autres organismes économiques mondiaux, le FMI «parle à tous les pays membres et ne vend pas un produit», a affirmé M. El-Erian. Il a donc un rôle singulier à jouer sur les marchés des capitaux internationaux, mais doit prendre des mesures pour conserver sa pertinence et son utilité. Si le FMI ne le fait pas, a-t-il prévenu, d'autres le feront, mais avec moins d'efficacité. ■

Ina Kota

FMI, Département des relations extérieures



Henrik Cochrainel/De Groot/FMI

Manmohan Singh Kumar, Sous-Directeur du Département des finances publiques, assiste à un échange entre Mohamed A. El-Erian et des participants au séminaire.



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale

Elisa Diehl
Directrice de production
Christine Ebrahim-zadeh
Rédactrice

Camilla Andersen
Ina Kota
Assistants de rédaction

Kelley McCollum
Assistante de production principale

Maureen Burke
Lijun Li
Assistants de production

Julio Prego
Graphiste

Graham Hacche
Conseiller principal

Edition française
Division française
Services linguistiques

Alfred Detchou
Traduction

Annette Berthail-Costa
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoute un supplément annuel (*L'ABC du FMI*). Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room 7-106, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-8585; e-mail : imfsurvey@imf.org.

Abonnement annuel : 120 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Demandes d'abonnement au *Bulletin du FMI* ou aux autres publications du FMI : Publication Services, Box X2006, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430; fax : (202) 623-7201; e-mail : publications@imf.org. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays.